

Volleyball - Division 3

Québec Chaudière-Appalaches/Est-du-Québec

Saison 2024-2025

ARTICLE 1

LES RÈGLES DU JEU

Les règles de jeu en vigueur sont celles de la Fédération de volleyball du Québec (VBQ), édition la plus récente, sauf pour les articles suivants :

- Il n'y a aucune limite d'âge pour les activités du niveau division 3.

ARTICLE 2

ÉQUIPEMENT OFFICIEL

2.1

Le ballon

L'arbitre accepte le ballon du match parmi les ballons présentés par les équipes en présence.

2.2

Vêtement de jeu

Chaque joueur de l'équipe doit porter un costume de style et de couleur uniforme sauf le libéro. Les chandails doivent être numérotés entre 1 et 99.

ARTICLE 3

ÉCHAUFFEMENT

Un minimum de dix minutes est alloué pour l'échauffement des équipes sur le terrain. La période d'échauffement débute dès que le match précédent est terminé. La formule alternée est en vigueur.

ARTICLE 4

LES RETARDS

4.1.1 Tournoi

Si une équipe ne se présente pas, elle perd ses sets par défaut (25-0). Les équipes présentes jouent les sets les impliquant.

4.1.2 En cas de force majeure (tempête) et que l'équipe fautive avise de son retard, le responsable du tournoi prendra les dispositions si la possibilité existe, pour que les équipes impliquées puissent jouer leur match. Le collègue hôte doit fournir, sur l'horaire, le numéro de téléphone et le nom de la personne à rejoindre en cas d'urgence.

4.3 La rencontre doit débuter dès que l'équipe (6 joueurs) est présente.

ARTICLE 5

SANCTION

Carton jaune : Avertissement

Carton rouge : Pénalisation (l'adversaire gagne un point et le service)

Cartons jaune et rouge ensemble : Expulsion et le joueur doit retourner au banc pour le reste du « set » en cours.

Cartons jaune et rouge séparés : Disqualification et le joueur doit quitter l'aire de jeu pour le reste du match.

Une disqualification entraîne également une suspension automatique pour le match suivant et, si nécessaire, une sanction du commissaire.

Lexique :

Aire de jeu : gymnase et gradins.

Le terme match : partie de 2 sets, 2 de 3 sets, 3 de 5 sets

Avertissement: pas de sanction

-1ère étape: avertissement verbal

-2ème étape: carte jaune

Pénalité/Pénalisation: sanction - L'adversaire gagne un point et le service

Expulsion: sanction - cartons jaune + rouge tenus ensembles

Disqualification: sanction - cartons jaune + rouge tenus séparément

ARTICLE 6

LES OFFICIELS

6.1 Officiels majeurs

Tous les matchs de la saison régulière sont arbitrés par un seul officiel et ceux des séries éliminatoires de fin de saison sont arbitrés par deux officiels. Les officiels sont ceux de l'Association des arbitres de volleyball de la région hôte.

Retard des officiels :

Si l'officiel est absent :

- Rejoindre le RSEQ au (438) 390-0621 (urgence en fin de semaine seulement)
- Avec l'accord des deux entraîneurs, les parties peuvent être jouées en faisant appel à des ressources locales.
- S'il n'y a pas accord, la partie sera remise à une date ultérieure.

Si la partie ne peut être remise la partie sera déclarée nulle (0-0).

6.2 Officiels mineurs

Chaque collègue hôte doit fournir les officiels mineurs lors des matchs et des tournois.

ARTICLE 7

COMPOSITION DES ÉQUIPES

7.1

Une équipe peut aligner plus de douze joueurs durant un tournoi.

Toutefois, l'alignement pour chaque match est limité à quatorze joueurs.

Conformément aux règlements de l'Association canadienne de volleyball, pas plus de quatre personnes peuvent accompagner les joueurs au banc de l'équipe.

7.2

Chaque équipe a le droit de désigner dans la liste des joueurs de la feuille de match jusqu'à deux (2) joueurs spécialisés en défense «Libéros». À tout moment il ne peut se trouver sur le terrain qu'un seul Libéro.

7.3

Contrôle du personnel

Afin de contrôler la participation des joueurs aux matchs les entraîneurs devront contresigner la feuille de match de l'équipe adverse.

ARTICLE 8

CALENDRIER RÉGULIER

8.1

Formule de compétition – ligue féminine

Section A	Section B	Section C	Section D
Alma	Matane	Saint-Hyacinthe	Charlevoix
Chicoutimi	Rivière-du-Loup	Séminaire de Sherbrooke	Méridc
Jonquière	Lévis	Trois-Rivières	Notre-Dame
Saint-Félicien	Limoilou Noir	Shawinigan	Beauce-Appalaches SG
Chicoutimi 2	Limoilou Rouge	Thetford	Beauce-Appalaches SM
			Garneau

La ligue est composée de 3 sections de 5 équipes et une section de 6 équipes. Les équipes joueront 2 tournois intrasection et 2 tournois intersection.

La saison comprend 16 matchs sur 4 tournois. Les équipes jouent 4 matchs par tournoi.

La section D jouera 1 match ou 2 matchs contre chaque équipe de sa section. (Rotation complète intrasection + 3 hasards)

8.1.1

Classement (Modif. 09-22)**Partie au meilleur de 2 sets gagnés sur 3 (2 de 3) pour tous les tournois et les éliminatoires.**

1 pt pour un set gagné

0 pt pour un set perdu

8.1.2

Classement de la saison régulière (Modif. 09-24)

Il y aura 4 classements distinctes pendant la saison régulière. Les 2 premières équipes au classement de chaque section accéderont au championnat régional.

8.2 Formule de compétition – ligue masculine

Équipes
Beauce-Appalaches
La Pocatière
Matane
Séminaire de Sherbrooke
Thetford

La ligue est composée de 5 équipes. Les équipes jouent 16 matchs lors de la saison régulière, donc une quadruple rotation.

8.2.1 Classement (Modif. 09-22)

Partie au meilleur de 2 sets gagnés sur 3 (2 de 3) pour tous les tournois et les éliminatoires.

1 pt pour un set gagné

0 pt pour un set perdu

8.3 Cas d'égalité

En cas d'égalité au total des points lors de la saison régulière, on départagera les équipes à égalité dans l'ordre suivant :

1. Quotient des sets gagnés/sets perdus entre les équipes à égalité.
2. Quotient des points pour/points contre entre les équipes à égalité.
3. Quotient des sets gagnés/sets perdus sur l'ensemble de la rotation.
4. Quotient des points pour/points contre sur l'ensemble de la rotation

Éliminatoires de la saison (Modif. 09-27)

Éliminatoire – ligue féminine

Les deux premières positions de chaque section se qualifient au championnat régional. Un classement est fait avec les 4 équipes de première position et un classement est fait avec les 4 équipes de deuxième position. La position #1 la mieux semée affronte la position #2 la moins bien semée et ainsi de suite. Deux équipes de la même section ne peuvent pas s'affronter lors du premier match éliminatoire. Lorsque possible, les équipes les mieux semées seront avantagées le cas échéant.

Les matchs éliminatoires sont des matchs en 2 de 3 sets. Le championnat régional aura lieu le 22 mars au Collège Mérici. La matrice des matchs du tournoi se retrouve en annexe 1.

Éliminatoire – ligue masculine

Les 5 équipes de la ligue sont automatiquement qualifiées au championnat régional. Les positions #1 et #2 accèdent automatiquement en demi-finale. Les positions #3, #4 et #5 s'affrontent. À la suite de ces 3 matchs, les deux équipes ayant obtenues le plus de points se qualifient pour les demi-finales (1 set gagné= 1 point). L'équipe terminant en 3^e position est éliminée. La position #1 de la saison régulière affronte l'équipe reclassée la moins bien semée en saison régulière. La position #2 de la saison régulière affronte l'équipe reclassée la mieux semée en saison régulière. Les deux gagnants s'affrontent en finale et les deux perdants s'affrontent en finale de consolation.

Les matchs éliminatoires sont des matchs en 2 de 3 sets. Le championnat régional aura lieu le 22 mars au Séminaire de Sherbrooke. La matrice des matchs du tournoi se retrouve en annexe 2.

ARTICLE 9

ÉLIGIBILITÉ AUX ÉLIMINATOIRES

Pour être admissible, l'étudiant doit avoir participé à 30 % des matchs de la saison régulière. Dans les cas d'inscription en janvier tout étudiant doit participer à 66 % des activités de la session d'hiver.

Les statistiques de participation aux tournois sont affichées sur le site Internet après chaque tournoi.

ARTICLE 10

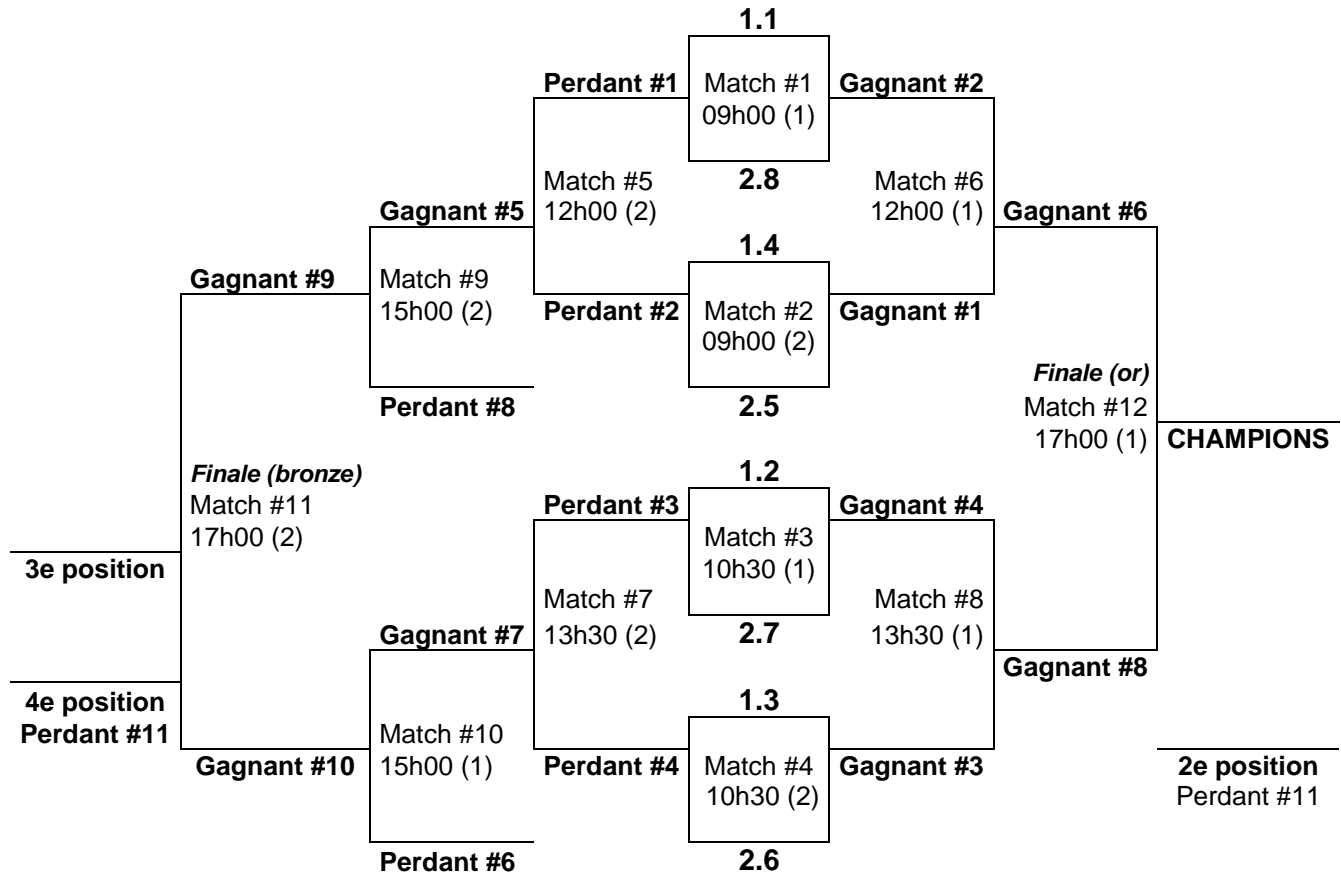
MÉRITE SPORTIF

10.1

Équipe

Une bannière est décernée à l'équipe championne du championnat éliminatoire. Il y aura également la composition d'une équipe étoile de la saison 2024-2025. Une étudiante-athlète par équipe composera l'équipe étoile de la ligue.

Annexe 1 : Championnat régional féminin



Annexe 2 : Championnat régional masculin

# de match	Description	Heure	Visiteur	Receveur
SM01	Qualification	9h	4 ^e position	3 ^e position
SM02	Qualification	10h15	5 ^e position	3 ^e position
SM03	Qualification	11h30	5 ^e position	4 ^e position
SM04	Demi-finale	13h30	Équipe reclassée moins bien semée	1 ^{re} position
SM05	Demi-finale	13h30	Équipe reclassée mieux semée	2 ^e position
SM06	Finale	14h45	Gagnant SM05	Gagnant SM04
SM07	Finale consolation	14h45	Perdant SM04	Perdant SM05